### Finalités particulières du stage d'insertion

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ✓ D'appréhender le monde du travail et ses exigences fondamentales ;
- ✓ D'observer et d'analyser les méthodes de travail de base au sein d'une entreprise ou d'un organisme ;
- ✓ De développer des savoirs, savoir-faire, savoir-être par l'expérimentation dans l'entreprise ou l'organisme ;
- ✓ De faciliter son insertion ultérieure dans la vie professionnelle.

## Programme pour l'étudiant

L'étudiant sera capable :

Dans le respect du contrat de stage et des tâches qui lui sont confiées,

- ✓ De se conformer aux contraintes imposées au travailleur (horaires, présentation, savoir-vivre, respect des consignes, confidentialité, ...);
- ✓ De décrire l'entreprise ou l'organisme où il effectue son stage ;
- ✓ D'identifier les ressources de l'entreprise ou de l'organisme et leur utilisation, de s'intégrer dans une structure, une équipe de travail ;
- ✓ De développer des compétences transversales telles que :
  - Des méthodes de travail adaptées aux tâches;
  - o Une adaptation à l'organisation de l'entreprise ou de l'organisme ;
- ✓ De s'interroger sur son projet professionnel, ses atouts, ses limites.

### Modalité d'évaluation

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'élaborer un rapport synthétique comportant :

- ✓ Une description des tâches réalisées ainsi que de leur contexte institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme);
- ✓ Une réflexion critique et argumentée de ce qui a pu être fait.

Lorsque ces capacités terminales sont vérifiées, le seuil de réussite est atteint et le degré de maîtrise peut être déterminé.

Pour le calcul du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ✓ La précision et la qualité du rapport présenté;
- ✓ La qualité des relations établies ;
- ✓ Le degré d'autonomie atteint.

### Remarques:

- Des consignes sont données à l'étudiant pour l'élaboration de son rapport.
- L'étudiant qui pourra démontrer qu'il exerce une activité professionnelle a la possibilité de faire valoir ce travail et de réaliser le rapport. Une activité professionnelle peut tenir lieu de stage (en tout ou en partie) si preuve faite de la correspondance entre l'activité en cours et le contenu du programme.
- Une attestation de services prestés sera exigée.

### Documents disponibles au secrétariat

- > Informations spécifiques
- Proposition de lieu de stage (à soumettre au professeur superviseur)
- > Attestation de services prestés
- > Consignes pour la rédaction du rapport de stage
- > Grille d'évaluation du rapport de stage
- Grille d'appréciation du stage

# BACHELIER EN COMPTABILITE Stage d'insertion socioprofessionnelle

Durée du stage : 240 périodes soit 200 heures

Encadrement : 20 périodes soit 16 heures

## **Vous travaillez actuellement**

Que faire?

- Demander à votre employeur de remplir l'attestation des heures prestées
- > Réaliser un rapport sur la ou les fonctions que vous exercez dans l'entreprise

# Vous êtes demandeur d'emploi

Que faire?

- > Trouver un lieu de stage, une entreprise, une institution, un organisme dans le domaine de vos compétences et objectifs professionnels.
- Compléter le document de proposition de lieu de stage et le remettre au secrétariat après accord du superviseur.
- Réaliser un stage de 200 heures dans une ou différentes entreprises puis faire compléter les documents :
  - o attestation de prestations
  - o grille d'appréciation
- Réaliser un rapport de stage dans le respect des consignes données.

### Remarque:

Les demandeurs d'emploi en stage en journée doivent avoir une dispense du Forem leur permettant de refuser un emploi sans perte des allocations.

L'évaluation de votre stage se fera sur base de votre rapport.

Il pourra être tenu compte de l'appréciation donnée par l'entreprise.

## Remarque : extrait du règlement général des études

□ UE « stage »

L'évaluation du tuteur peut être prise en compte par le Conseil des études qui reste SEUL habilité à sanctionner les études.

En Supérieur, une activité professionnelle peut tenir lieu de stage (en tout ou en partie) si preuve faite de la correspondance entre l'activité **en cours** et le contenu du programme